

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>1-1</b>
<b>1.1</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION .....</b>	<b>1-1</b>
<b>1.2</b>	<b>PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES .....</b>	<b>1-9</b>
<b>1.3</b>	<b>INDICATEURS DE RICHESSE AU SEIN DE LA POPULATION .....</b>	<b>1-11</b>
<b>1.4</b>	<b>PROFIL DE LA POPULATION ACTIVE SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>1-12</b>
	1.4.1 Principaux indicateurs du marché du travail .....	1-12
	1.4.2 Scolarisation de la population .....	1-15
<b>1.5</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT PRIVÉ SUR LE TERRITOIRE.....</b>	<b>1-16</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1-1	ÉVOLUTION DE LA POPULATION RÉGIONALE, 1981-2011 .....	1-2
TABLEAU 1-2	ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MRC ET AGGLOMÉRATIONS COMPOSANT LA CMM, 2001-11 .....	1-3
TABLEAU 1-3	FAMILLES ET MÉNAGES SELON LA STRUCTURE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, 2011.....	1-4
TABLEAU 1-4	SERVICES DE GARDE DISPONIBLES SELON LE TYPE DE SERVICE, 2016 .....	1-5
TABLEAU 1-5	ÉVOLUTION DU POIDS DES MÉNAGES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC, 1996-2011 .....	1-7
TABLEAU 1-6	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES PRIVÉS, 1996-2011.....	1-7
TABLEAU 1-7	ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IMMIGRANTS, 2001-11 .....	1-8
TABLEAU 1-8	PROJECTION DU NOMBRE DE MÉNAGES PRIVÉS, 2011-31.....	1-10
TABLEAU 1-9	ÉVOLUTION DU REVENU DES MÉNAGES ET DE LA FRÉQUENCE DU FAIBLE REVENU, 2000-10 .....	1-12
TABLEAU 1-10	PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, 2011 .....	1-13
TABLEAU 1-11	STRUCTURE DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE, 2011 .....	1-14
TABLEAU 1-12	ÉVOLUTION DU REVENU BRUT PAR HABITANT, 2002-14.....	1-15
TABLEAU 1-13	NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, 2011 .....	1-16
TABLEAU 1-14	NOMBRE ET VALEUR DES LOGEMENTS PRIVÉS OCCUPÉS, 2011 .....	1-17

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1-1	RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2011 .....	1-5
FIGURE 1-2	ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001-11 .....	1-6
FIGURE 1-3	PROJECTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2011-31 .....	1-11

---

# 1. Profil sociodémographique

---

## 1.1 Caractéristiques de la population

Depuis quelques décennies déjà, plusieurs municipalités de la MRC vivent à l'heure de la croissance démographique. De 54 405 personnes qu'elle était en 1981, la population de la MRC en 2016 se chiffre à 101 013 personnes, ce qui correspond à une augmentation de 83 %<sup>1</sup> pour les trente-cinq dernières années. Quoique le rythme ait subi un ralentissement, la population de la MRC continue sa progression.

Évidemment, cette croissance démographique s'est reflétée et continue de se manifester dans les multiples facettes de la vie locale et s'observe aussi dans l'évolution des secteurs de l'activité économique. Elle agit sur le développement et l'organisation des différentes fonctions urbaines. La vocation autrefois agricole du territoire cohabite aujourd'hui avec un milieu urbanisé ou en quête d'urbanisation.

Selon les données publiées par Statistique Canada, la population de la MRC en 2011 vivant dans un centre de population<sup>2</sup> s'élève à 86 711 personnes, ce qui représente 91 % de la population totale. À l'échelle québécoise en 2011, la MRC de Deux-Montagnes se classe au 13<sup>e</sup> rang pour l'importance de sa population vivant à l'intérieur d'un centre de population alors qu'elle se situe au 2<sup>e</sup> rang dans la région des Laurentides derrière la MRC de Thérèse-De Blainville.

Ces transformations, tant au niveau des caractéristiques du profil de la collectivité locale que dans l'organisation du territoire, se sont matérialisées à l'intérieur d'un délai relativement court. C'est ce qui explique que le territoire de la MRC est encore en processus de structuration de son habitat pour que ce dernier puisse répondre aux attentes et aspirations de la population locale.

Au cours des dernières années, des investissements importants ont été réalisés par les municipalités de la MRC pour améliorer leurs équipements, services et infrastructures. C'est le cas de Saint-Joseph-du-Lac et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui ont fait des investissements considérables dans l'aménagement de réseaux d'égouts. Ces dernières ont aussi participé collégalement avec Deux-Montagnes et Pointe-Calumet à la constitution d'un service de police intermunicipal. Saint-Eustache a quant à elle investi des sommes colossales dans ses installations sportives et de loisirs (construction d'une piscine intérieure, d'une nouvelle bibliothèque, réfection d'arénas, mise sur pied d'un complexe multisports, etc.); ceci, en plus d'avoir amélioré la capacité et la performance de ses équipements environnementaux. Il en va de même pour Pointe-Calumet et Saint-Joseph-du-Lac qui se sont dotées de nouveaux équipements d'approvisionnement en eau potable. Ce ne sont là que des exemples puisque plusieurs autres investissements d'envergure ont été consentis.

Le secteur de la culture a aussi fait l'objet d'investissements municipaux significatifs que ce soit dans le cadre de l'aménagement ou du réaménagement de salles de spectacles, du développement et de la mise en œuvre de concepts muséologiques (Maison de la culture et du patrimoine), de l'agrandissement ou de la relocalisation de bibliothèques, de la mise en place de programmes d'aide à la revitalisation

---

<sup>1</sup> L'augmentation relative de la population de la MRC est calculée pour la population hors terres fédérales puisque les données démographiques historiques sont non disponibles pour ces dernières.

<sup>2</sup> À partir du Recensement de 2011, le terme « centre de population » remplace le terme « région urbaine ». Les centres de population sont classés dans l'un des trois groupes de taille de population : les petits comptent 1 000-29 999 hab., les moyens 30 000-99 999 hab. et les grands comptent 100 000 hab. et plus.

d'immeubles localisés à l'intérieur de secteurs anciens ou de pôles économiques spécifiques, ou encore de la réalisation d'études régionales et locales de façon à mieux connaître la gamme diversifiée des paysages caractérisant la région des Laurentides.

Tableau 1-1 Évolution de la population régionale, 1981-2011

Territoire	Population						
	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Saint-Eustache	29 771	32 226	37 278	39 848	40 378	42 077	44 154
Deux-Montagnes	9 889	10 531	13 035	15 953	17 080	17 402	17 552
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	5 586	6 143	7 410	8 295	8 742	11 311	15 689
Pointe-Calumet	2 935	3 450	4 482	5 443	5 604	6 574	6 396
Saint-Joseph-du-Lac	2 272	2 691	4 312	4 930	4 882	4 958	6 195
Oka	2 807	3 012	3 314	3 012	3 194	3 300	3 969
Saint-Placide	1 145	1 268	1 387	1 479	1 537	1 642	1 715
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>54 405</b>	<b>59 321</b>	<b>71 218</b>	<b>78 960</b>	<b>81 417</b>	<b>87 264</b>	<b>95 670</b>
MRC de l'Assomption	65 148	73 717	91 537	102 188	103 977	109 636	119 840
MRC Les Moulins	59 772	68 768	91 156	103 213	110 087	128 467	148 813
MRC de Thérèse-De Blainville	74 156	79 744	104 693	119 240	130 514	143 370	154 144
Mirabel	14 080	13 875	17 971	22 626	27 330	34 626	41 957
Laval	268 335	284 164	314 398	335 009	343 005	368 709	401 553
<b>CMM</b>	<b>2 882 209</b>	<b>2 948 073</b>	<b>3 157 353</b>	<b>3 265 090</b>	<b>3 358 459</b>	<b>3 532 554</b>	<b>3 709 045</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>6 438 403</b>	<b>6 532 461</b>	<b>6 895 963</b>	<b>7 138 795</b>	<b>7 237 479</b>	<b>7 546 131</b>	<b>7 903 001</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1981-2011.

Selon le tableau 1-1, on remarque que pour la période 2001-06, la MRC a connu une croissance démographique de 5 847 individus, ce qui correspond à un taux de croissance quinquennal de 7,2 %. La croissance démographique pour la période 2006-11 a été encore plus importante : 8 406 individus, soit un taux de croissance quinquennal de 9,6 %. Ce taux est de beaucoup supérieur à celui observé sur le territoire de la CMM (5,0 %) mais surtout, à celui de l'ensemble du Québec (4,7 %).

La croissance démographique observée sur le territoire de la MRC durant la décennie 2001-11 positionne cette dernière au 6<sup>e</sup> rang à l'intérieur du territoire de la CMM et au 4<sup>e</sup> rang sur la couronne Nord. Selon les données statistiques publiées au Recensement de 2011 de Statistique Canada, près de 45 % des familles résidant sur le territoire de la MRC ont des enfants, une proportion légèrement supérieure quoique comparable à celle mesurée sur l'ensemble de la CMM, mais plus nettement élevée relativement à celle observée à l'échelle provinciale.

Tableau 1-2 Évolution de la population des MRC et agglomérations composant la CMM, 2001-11

Territoire		Population		TCAM 2001-11 (%)	Rang
		2001	2011		
Couronne nord	MRC de Deux-Montagnes	81 417	95 670	1,6	6
	MRC de l'Assomption	103 977	119 840	1,4	11
	MRC Les Moulins	110 087	148 813	3,1	3
	MRC de Thérèse-De Blainville	130 514	154 144	1,7	5
	Mirabel	27 330	41 957	4,4	1
	<b>Sous-total</b>	<b>453 325</b>	<b>560 424</b>	<b>2,1</b>	<b>-</b>
<b>Laval</b>		<b>343 005</b>	<b>401 553</b>	<b>1,6</b>	<b>7</b>
<b>Longueuil</b>		<b>371 934</b>	<b>399 097</b>	<b>0,7</b>	<b>12</b>
<b>Montréal</b>		<b>1 812 723</b>	<b>1 886 481</b>	<b>0,4</b>	<b>14</b>
Couronne sud	MRC de Vaudreuil-Soulanges	102 100	139 353	3,2	2
	MRC de Beauharnois-Salaberry	59 137	61 950	0,5	13
	MRC de Roussillon	138 172	160 585	1,5	9
	MRC de Rouville	29 980	34 680	1,5	10
	MRC de la Vallée-du-Richelieu	96 150	116 773	2,0	4
	MRC de Marguerite-D'Youville	64 010	74 416	1,5	8
<b>Sous-total</b>		<b>489 549</b>	<b>587 757</b>	<b>1,8</b>	<b>-</b>
<b>CMM</b>		<b>3 358 445</b>	<b>3 709 040</b>	<b>1,0</b>	<b>-</b>

Note : la population de 2001 donnée pour les MRC de la Vallée-du-Richelieu et de Marguerite-D'Youville est ajustée pour refléter les limites territoriales actuelles; certaines municipalités locales des MRC de la couronne Nord et des MRC de la couronne Sud sont exclues du territoire de la CMM.

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001 et de 2011.

Cette croissance démographique est une force et une richesse pour la région dans la mesure où la collectivité s'investit collégialement à la mise en place d'outils et de ressources nécessaires pour offrir et maintenir un cadre de vie de qualité. Dans ce contexte, l'emploi, la protection de la qualité environnementale du milieu, une dotation adéquate en équipements et infrastructures nécessaires au soutien d'une vie communautaire active et dynamique doivent être et sont des préoccupations quotidiennes pour les décideurs de la région.

La population de la MRC en 2011 représente 17,1 % de la population des Laurentides. La MRC compte 17,8 % de la population âgée de 0 à 14 ans, comparativement à 16,5 % pour la CMM, 16,9 % pour la région des Laurentides et 15,9 % pour l'ensemble du Québec. À la lumière des données publiées au Recensement de 2011 de Statistique Canada, nous constatons que ce segment de la population dans la MRC est plus fortement représenté localement au sein des municipalités de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (20,4 %) et de Saint-Joseph-du-Lac (19,5 %); c'est toutefois Saint-Eustache qui englobe, à l'échelle de la MRC, la plus importante proportion de la population âgée de 0 à 14 ans (42,7 %).

Tableau 1-3 Familles et ménages selon la structure et la présence d'enfants, 2011

Territoire	Nombre de familles et proportion du total des familles						Nombre de ménages comptant une seule personne et proportion du total des ménages	
	Couples mariés ou en union libre				Familles monoparentales			
	Avec enfants à la maison		Sans enfants à la maison					
	n <sup>bre</sup>	%	n <sup>bre</sup>	%	n <sup>bre</sup>	%	n <sup>bre</sup>	%
Saint-Eustache	5 505	42,8	5 070	39,5	2 270	17,7	4 885	27,1
Deux-Montagnes	2 400	47,2	1 725	33,9	970	19,1	1 745	25,0
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 255	47,4	1 825	38,4	670	14,1	1 205	20,0
Pointe-Calumet	835	44,8	680	36,5	350	18,8	635	25,0
Saint-Joseph-du-Lac	915	48,9	725	38,8	230	12,3	385	17,0
Oka	490	42,1	525	45,1	150	12,9	370	23,9
Saint-Placide	180	37,1	230	47,4	65	13,4	220	30,8
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>12 580</b>	<b>44,8</b>	<b>10 780</b>	<b>38,4</b>	<b>4 705</b>	<b>16,8</b>	<b>9 445</b>	<b>24,8</b>
MRC de l'Assomption	15 625	43,7	14 435	40,4	5 695	15,9	47 835	23,9
MRC Les Moulins	21 585	49,2	15 360	35,0	6 895	15,7	55 180	19,3
MRC de Thérèse-De Blainville	21 130	47,9	15 420	35,0	7 570	17,2	58 055	22,3
Mirabel	6 080	50,2	4 125	34,1	1 900	15,7	15 760	21,8
Laval	54 045	47,9	39 925	35,4	18 910	16,8	154 460	25,9
<b>CMM</b>	<b>444 170</b>	<b>44,0</b>	<b>373 535</b>	<b>37,0</b>	<b>183 775</b>	<b>18,0</b>	<b>510 870</b>	<b>32,7</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>907 725</b>	<b>41,2</b>	<b>930 390</b>	<b>42,2</b>	<b>365 515</b>	<b>16,6</b>	<b>1 094 410</b>	<b>32,2</b>

Note : une famille correspond à un groupe de deux personnes ou plus habitant le même logement et apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption; un ménage correspond à une personne ou à un groupe de personnes occupant le même logement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Selon le Recensement de 2011 de Statistique Canada, le groupe d'âge 65 ans et plus regroupe 12,3 % de la population de la MRC. Cette même strate de population correspond à 14,6 % de la population de la CMM, à 14,4 % de la population de la région des Laurentides et à 15,9 % de la population de l'ensemble du Québec. Ceci confirme la présence sur le territoire de la MRC, d'une population généralement constituée davantage de jeunes et d'adultes d'âge moyen. Toujours selon le Recensement de 2011 de Statistique Canada, le nombre moyen de personnes par ménage est évalué à 2,3 pour l'ensemble du Québec alors que, pour le territoire de la MRC, il se situe à quelque 2,5 personnes par ménage.

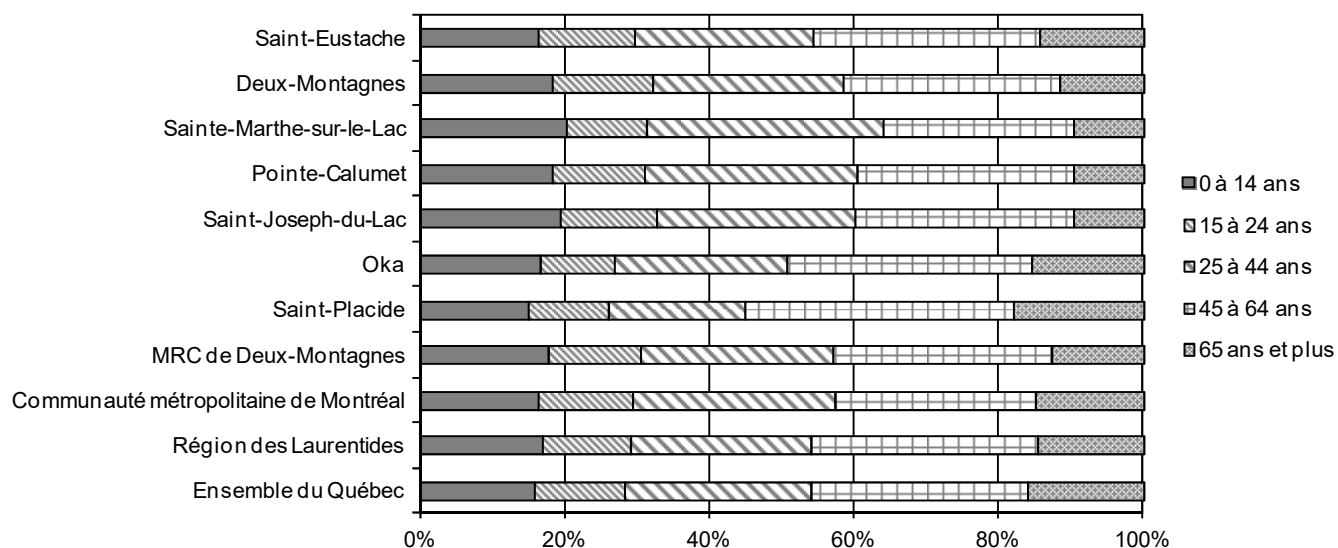


Figure 1-1 Répartition de la population par groupe d'âge, 2011

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Des efforts considérables sont actuellement déployés pour répondre aux besoins exprimés en regard des places disponibles dans les services de garde. Sur le territoire de la MRC, on retrouve 43 installations régies par le ministère de la Famille, soit 13 centres de la petite enfance et 30 garderies.

Tableau 1-4 Services de garde disponibles selon le type de service, 2016

Territoire	Nombre d'installations selon le type de service de garde			Places totales selon le type de service de garde		
	CPE	Garderie	Total	CPE	Garderie	Total
Deux-Montagnes	2	5	7	132	400	532
Oka	1	2	3	49	64	113
Pointe-Calumet	1	1	2	52	60	112
Saint-Eustache	5	13	18	348	771	1 119
Saint-Joseph-du-Lac	1	1	2	62	80	142
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2	8	10	141	520	661
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>13</b>	<b>30</b>	<b>43</b>	<b>824</b>	<b>1 895</b>	<b>2 719</b>

Note : une installation de type CPE est en développement à Oka et offrira 40 places additionnelles.

Source : ministère de la Famille, liste des centres de la petite enfance et garderies en fonction, 2016.

Malgré la jeunesse relative des résidents de la MRC, le vieillissement de la population comme ailleurs au Québec est clairement perceptible sur le territoire. Selon les Recensements de la population de Statistique Canada, la population de la MRC a vu son âge médian augmenter de 3 ans entre 2001 et 2011, passant de 37 à 40 ans. La hausse la plus prononcée de 6 ans sur cette même période s'est produite à Saint-Placide alors que Sainte-Marthe-sur-la-Lac au contraire a vu son âge médian baisser d'un an entre 2001 et 2011.

De façon générale dans la MRC, la proportion de la population âgée de 0 à 44 ans diminue alors que celle de la population âgée de 45 ans et plus augmente. Le vieillissement de la population plus prononcé à Saint-Placide se traduit plus particulièrement par de fortes baisses au cours des dernières années dans la proportion de la population âgée de 25 à 44 ans, au profit de hausses pour les groupes plus âgés. Sainte-Marthe-sur-le-Lac demeure à ce jour relativement épargnée par le phénomène du vieillissement avec une répartition de la population par groupe d'âge relativement stable à travers le temps.

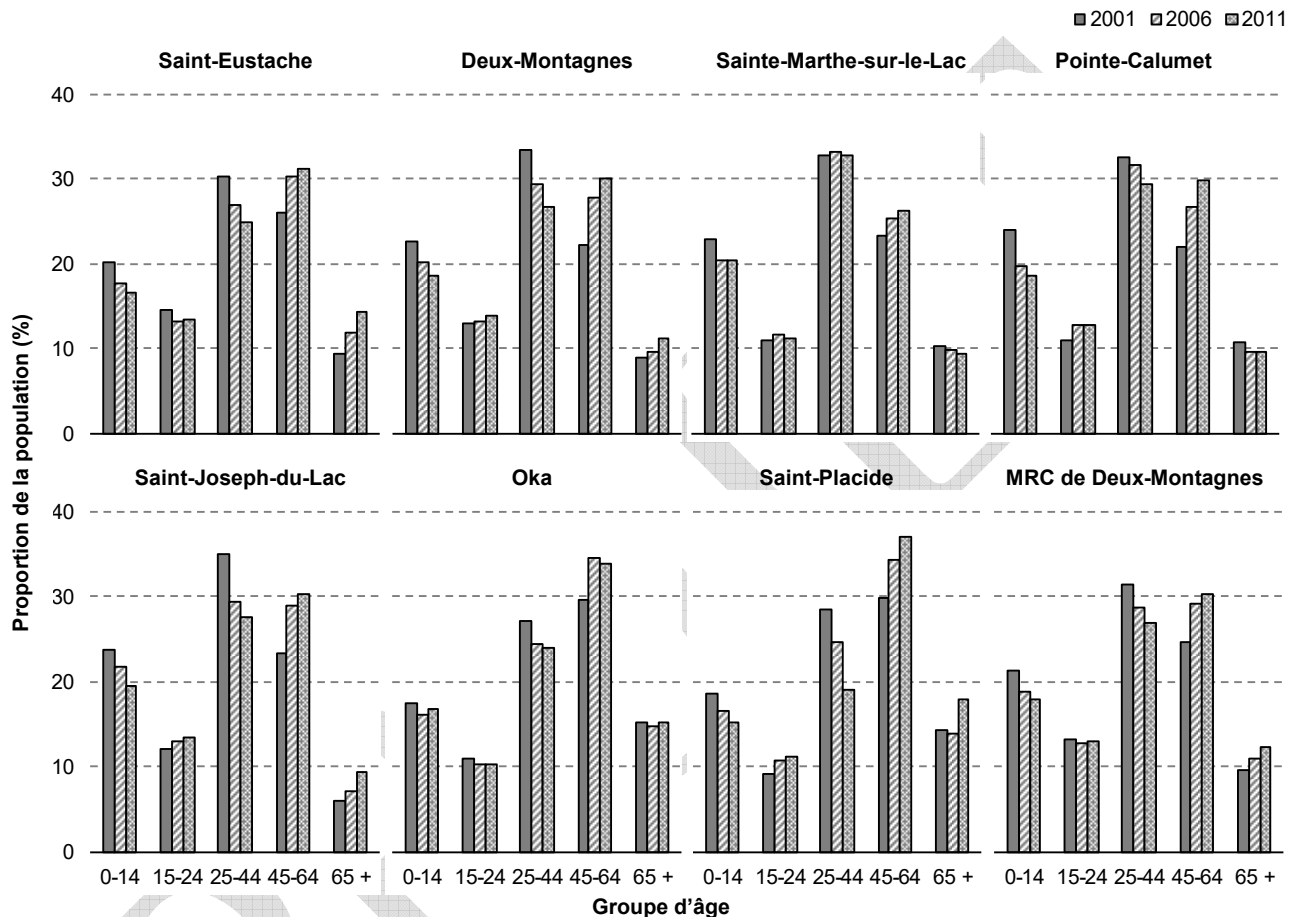


Figure 1-2 Évolution de la répartition de la population par groupe d'âge, 2001-11

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001-11.

La MRC se caractérise par un fort taux de création de ménages. Entre 1996 et 2011, le nombre de ménages a augmenté de près de 34 % selon un TCAM de 2,0 % alors que la population a crû de 21 % selon un TCAM de 1,3 %. Le taux de formation des nouveaux ménages sur le territoire de la MRC est nettement supérieur à ce que l'on observe dans la CMM et dans l'ensemble du Québec. Encore une fois, la jeunesse relative de la population, son appartenance au territoire et la proximité de Montréal peuvent expliquer ce phénomène. Cette réalité influence les choix relatifs à l'utilisation du sol et à l'occupation du territoire à l'intérieur de la MRC.

D'autres facteurs expliquent la croissance démographique observée. À l'instar d'autres secteurs dans la région métropolitaine de Montréal, la MRC a profité des différents programmes d'accession à la propriété.

D'autre part, une partie du territoire a vécu la transformation de la villégiature. Ce processus a été accentué avec l'amélioration constante des liaisons de transport avec Montréal (l'aménagement d'un réseau d'infrastructures autoroutières, la modernisation du réseau de train de banlieue sur la ligne Deux-Montagnes, le développement de réseaux de transport collectif, etc.).

Tableau 1-5 Évolution du poids des ménages sur le territoire de la MRC, 1996-2011

Municipalité	Proportion du nombre total de ménages privés (%)			
	1996	2001	2006	2011
Saint-Eustache	50,5	50,0	49,0	47,3
Deux-Montagnes	20,3	21,0	19,9	18,3
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	10,3	10,4	12,6	15,9
Pointe-Calumet	6,9	6,9	7,5	6,7
Saint-Joseph-du-Lac	5,7	5,5	5,1	6,0
Oka	4,0	4,0	3,8	4,1
Saint-Placide	2,2	2,1	2,0	1,9

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1996-2011.

Les caractéristiques de l'offre résidentielle sur le territoire influencent la courbe de croissance démographique. L'offre résidentielle est principalement dirigée vers la jeune famille, souvent en quête d'une première maison. De façon à répondre aux besoins de cette clientèle, la plupart des municipalités ont investi dans le développement de services et dans la mise en place d'infrastructures communautaires, de transport et de loisirs. Aujourd'hui, les caractéristiques du panier de services et d'équipements disponibles dans la MRC renforcent l'attractivité exercée par la majorité des collectivités locales.

Tableau 1-6 Évolution du nombre de ménages privés, 1996-2011

Territoire	Nombre total de ménages privés				TCAM 2006-11 (%)	TCAM 2001-11 (%)	TCAM 1996-2011 (%)
	1996	2001	2006	2011			
Saint-Eustache	14 379	15 080	16 695	18 005	1,5	1,8	1,5
Deux-Montagnes	5 779	6 335	6 780	6 985	0,6	1,0	1,3
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 935	3 130	4 275	6 040	7,2	6,8	4,9
Pointe-Calumet	1 976	2 085	2 565	2 540	-0,2	2,0	1,7
Saint-Joseph-du-Lac	1 612	1 665	1 750	2 270	5,3	3,1	2,3
Oka	1 147	1 220	1 310	1 545	3,4	2,4	2,0
Saint-Placide	618	625	670	715	1,3	1,4	1,0
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>28 446</b>	<b>30 140</b>	<b>34 045</b>	<b>38 100</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>
<b>CMM</b>	<b>1 341 270</b>	<b>1 389 290</b>	<b>1 483 340</b>	<b>1 564 505</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2 822 030</b>	<b>2 978 115</b>	<b>3 189 345</b>	<b>3 395 345</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>

Note : pour l'année 1996, le nombre total de ménages privés de la CMM est donné plutôt pour le territoire de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1996-2011.



Les aménités environnementales et socioculturelles sont d'autres actifs qui ajoutent à l'attractivité exercée par le territoire de la MRC. La qualité des paysages, les perceptions relatives de sécurité et de tranquillité du milieu et le dynamisme de la vie communautaire influencent positivement la capacité d'attraction et de rétention des ménages. Tous ces éléments positionnent avantageusement la MRC en matière d'accueil des nouveaux ménages, lesquels se composent d'ailleurs de plus en plus de personnes immigrantes.

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada dénombrent 4 845 immigrants résidant sur le territoire de la MRC. Ce nombre suit une croissance continue au cours des années récentes qui malgré d'importantes disparités au niveau local s'est maintenue à l'échelle de la MRC, avec un TCAM de 7 % sur la période de 2001-11. Par comparaison, le même taux mesuré pour l'ensemble de la population de la MRC est inférieur à 2 % de là une augmentation de la proportion du nombre d'immigrants sur le territoire de 3 % en 2001 à 5 % de la population totale en 2011. Notons que les villes de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes sont celles qui accueillent la plupart des immigrants à l'échelle de la MRC, réunissant à elles seules les trois quarts de la hausse observée sur 2001-11.

Tableau 1-7 Évolution du nombre d'immigrants, 2001-11

Territoire	Nombre d'immigrants et proportion du total de la population						TCAM 2006-11 (%)	TCAM 2001-11 (%)
	2001		2006		2011			
	n <sup>bre</sup>	%	n <sup>bre</sup>	%	n <sup>bre</sup>	%		
Saint-Eustache	1 145	2,8	1 335	3,2	2 115	4,8	9,6	6,3
Deux-Montagnes	745	4,4	1 105	6,3	1 575	9,0	7,3	7,8
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	165	1,9	465	4,1	580	3,7	4,5	13,4
Pointe-Calumet	125	2,2	160	2,4	255	4,0	9,8	7,4
Saint-Joseph-du-Lac	115	2,4	165	3,3	140	2,3	-3,2	2,0
Oka	105	3,3	175	5,3	145	3,7	-3,7	3,3
Saint-Placide	55	3,6	60	3,7	40	2,3	-7,8	-3,1
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>2 455</b>	<b>3,0</b>	<b>3 465</b>	<b>4,0</b>	<b>4 850</b>	<b>5,1</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001-6; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

La majorité à hauteur de 54 % des immigrants résidents de la MRC s'est établie après 1991, avec une large proportion soit un peu plus du tiers (35 %) ayant immigré encore plus récemment après 2001. Près de la moitié (47 %) ont comme lieu de naissance le continent européen incluant plus particulièrement la France (14 %) et la Roumanie (8 %). Autrement, les principaux lieux de naissance des immigrants résidant dans la MRC incluent la région du Maghreb (Maroc et Algérie; 8 %), le Liban (5 %) et Haïti (4 %). Rappelons que les enfants des immigrants ne sont pas considérés comme tels s'ils sont nés au Canada.

Soulignons aussi qu'une distinction doit être faite entre immigrants et minorités ethnoculturelles ou visibles lesquels peuvent, mais ne se recoupent pas nécessairement. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada, la population des minorités visibles dans la MRC s'élève à 3 380 personnes et se compose principalement de noirs (27 %), d'arabes (21 %) et de latino-américains (18 %). Constat notable soulevé au portrait « diversité et immigration » produit par la MRC en 2017, une part importante des immigrants s'installerait dans la MRC seulement après avoir résidé au moins cinq ans à

Montréal ou à Laval. Pour les immigrants et les minorités ethnoculturelles de la MRC, les défis de faire face à la discrimination et de se trouver un emploi dans leur domaine sont considérés comme majeurs.

La présence à l'intérieur des limites de la MRC d'un établissement amérindien Mohawk contribue tout autant à la richesse et à la diversité culturelle du territoire. Localisées principalement dans la portion sud-ouest de la municipalité d'Oka en bordure de la rivière des Outaouais, les terres de Kanesatake abritent, selon les données de 2017 du ministère des Affaires autochtones et du Nord canadien, une communauté composée de 1 378 habitants<sup>3</sup>. Les Mohawks de Kanesatake ou *Kanesatakeró:non* sont membres de la première nation iroquoise Mohawk, la plus peuplée des nations autochtones du Québec.

La langue d'usage des Mohawks de Kanesatake est majoritairement l'anglais; ils utilisent un système électoral leur permettant de sélectionner leur entité gouvernementale, le Conseil Mohawk de Kanesatake (CMK) lequel assure la prestation de divers services à la communauté, notamment de santé, d'éducation, de garderie et de soins aux aînés. Rappelons que les terres de Kanesatake acquises au fil des années par le gouvernement fédéral au bénéfice des Mohawks ne constituent pas une réserve indienne au sens de la Loi sur les Indiens (L.R.C. (1985), ch. I-5). Une partie de ces terres fédérales s'intercalent avec d'autres types de propriétés résultant en une fragmentation de l'assise de l'établissement.

## 1.2 Perspectives démographiques

Une démarche réaliste de planification de l'aménagement et du développement du territoire doit entre autres se justifier à partir d'hypothèses de croissance démographique. Cette démarche prospective est complexe puisque des facteurs humains, socioéconomiques, organisationnels et politiques peuvent se combiner d'une multitude de façons et suggérer divers scénarios de développement.

Afin d'apprécier les besoins en espace pour les prochaines années, la MRC a travaillé à partir des perspectives produites par l'Institut de la statistique du Québec, plus particulièrement celles suivant l'hypothèse selon laquelle les tendances récentes se maintiennent (scénario de référence). Selon ces perspectives, la population totale de la MRC en 2031 pourrait atteindre un peu plus de 119 000 hab.; en outre, plus de 11 000 nouveaux ménages pourraient s'ajouter sur le territoire entre 2011 et 2031. Nombre de ces nouveaux ménages serait probablement constitué de jeunes adultes avec de jeunes enfants. Pour eux, un des facteurs de localisation est fondé sur leur capacité d'accéder à la propriété et d'avoir facilement accès à un marché du travail dynamique et prospère.

Tel qu'abordé à la section précédente, le vieillissement de la population est déjà bien installé dans la MRC. Il doit être pris en compte à l'intérieur des outils de planification territoriale puisqu'il exerce une influence sur plusieurs fonctions urbaines, notamment le marché de l'habitation, les transports et l'offre de service à la population. Le phénomène continuera fort probablement de s'accroître au cours des prochaines années, dans lequel cas il influencera encore davantage la demande de services à la collectivité dont les services suivants : de santé, ambulanciers, incendie, de sécurité publique et de transport public.

---

<sup>3</sup> Population inscrite vivant sur place excluant les membres de la communauté vivant à l'extérieur de Kanesatake; il est à noter que les données statistiques des recensements et des enquêtes de Statistique Canada sont systématiquement non disponibles pour les terres de Kanesatake.

Tableau 1-8 Projection du nombre de ménages privés, 2011-31

Territoire	Nombre de ménages privés projetés					Δ 2011-31 (%)
	2011	2016	2021	2026	2031	
Saint-Eustache	18 027	18 876	19 713	20 396	20 919	16,0
Deux-Montagnes	6 980	7 115	7 356	7 616	7 877	12,9
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	6 114	7 552	8 796	9 746	10 551	72,6
Pointe-Calumet	2 542	2 732	2 946	3 127	3 292	29,5
Saint-Joseph-du-Lac	2 275	2 609	2 967	3 292	3 565	56,7
Oka	2 200	2 399	2 596	2 757	2 885	31,1
Saint-Placide	715	747	772	785	795	11,2
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>38 853</b>	<b>42 030</b>	<b>45 146</b>	<b>47 719</b>	<b>49 884</b>	<b>28,4</b>
<b>CMM</b>	<b>1 567 692</b>	<b>nd</b>	<b>1 758 769</b>	<b>nd</b>	<b>1 894 111</b>	<b>20,8</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3 408 399</b>	<b>3 609 304</b>	<b>3 773 384</b>	<b>3 901 926</b>	<b>4 013 485</b>	<b>17,8</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Nombre de ménages privés projetés, municipalités du Québec, scénario A - Référence, 2011-2031, 2015; CMM, Observatoire Grand Montréal, 2017.

Selon les perspectives de l'Institut de la statistique du Québec, l'âge moyen des résidents de la MRC entre 2011 et 2031 pourrait augmenter de 2-5 ans selon la municipalité (moyenne 4 ans). Les plus fortes augmentations se produiraient à Saint-Eustache et à Saint-Marthe-sur-le-Lac. En outre, la proportion de la population de la MRC âgée de 65 ans et plus pourrait pratiquement doubler sur la période 2011-31 pour passer de 12 à 23 %. Ceci au détriment des groupes moins âgés dont le poids démographique se verrait presque systématiquement réduit. De fortes augmentations dans la proportion des 65 ans et plus seraient donc à prévoir dans toutes les municipalités de la MRC, mais c'est Saint-Placide qui connaîtrait la plus importante hausse dans le poids de ce groupe d'âge, lequel atteindrait 30 % en 2031. En ce qui concerne la proportion des 0-14 ans, de faibles diminutions au niveau local seraient compensées par de faibles augmentations, pour un poids qui en 2031 à l'échelle de la MRC, demeurerait le même qu'en 2011.

Les tendances récentes dans l'évolution de la population immigrante de la MRC pourraient fort probablement persister au cours des années à venir. Il est d'ailleurs signalé au portrait « diversité et immigration » produit par la MRC en 2017 que plusieurs partenaires de la MRC estiment qu'une augmentation du nombre d'immigrants est à prévoir dans les Basses-Laurentides. Il s'avérera essentiel dans ce contexte d'agir en amont du changement démographique pour faciliter l'accueil et l'intégration de ces nouveaux arrivants dans la communauté et dans les entreprises. Il sera d'autant plus nécessaire d'améliorer pour ces personnes l'accessibilité aux cours de francisation et plus largement aux services permettant de satisfaire aux besoins de base tels que le logement, la santé et l'emploi.

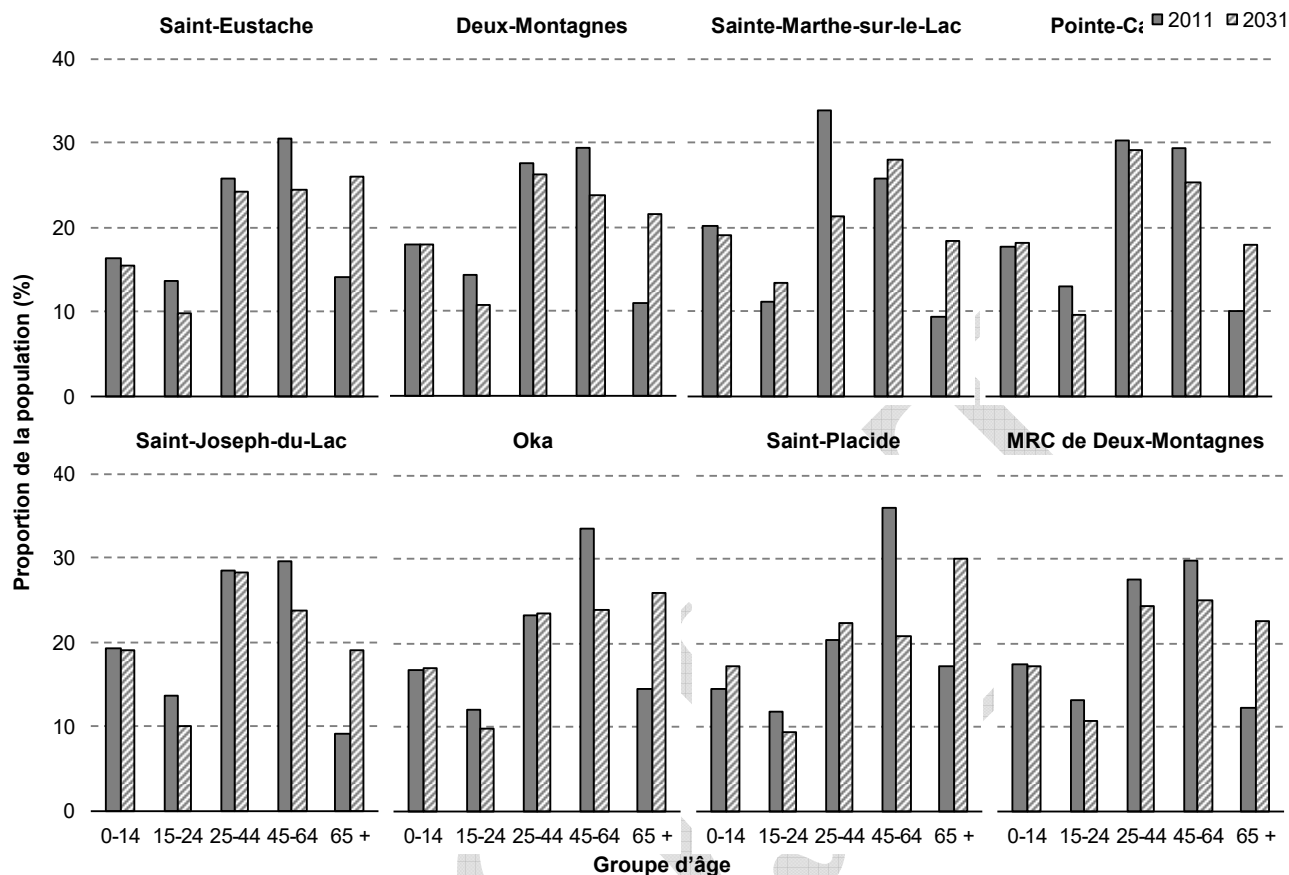


Figure 1-3 Projection de la répartition de la population par groupe d'âge, 2011-31

Source : Institut de la statistique du Québec, Population projetée par groupe d'âge, municipalités du Québec, scénario A - Référence, 2011-2031, 2015.

### 1.3 Indicateurs de richesse au sein de la population

On observe des écarts appréciables dans la répartition des revenus sur le territoire de la MRC. De façon générale, le revenu des ménages est supérieur à celui observé à l'échelle de la CMM ou de l'ensemble du Québec. Par contre, cet indicateur placé en relation avec les caractéristiques des ménages de la MRC laisse entrevoir une réalité qui n'est pas toujours favorable. La jeunesse de la population et le niveau d'endettement des ménages sont des facteurs permettant de jeter un regard critique et de pondérer l'analyse de l'indicateur « revenu total médian des ménages ».

La « défavorisation » est une réalité qui frappe durement certaines municipalités de la MRC. Les secteurs les plus vulnérables à la « pauvreté » sont certains noyaux villageois et d'anciens secteurs de villégiature. La fréquence du faible revenu chez les personnes (fondé sur les seuils de faible revenu avant impôt) a diminué entre 2000 et 2005, passant de 16,2 % à 12,9 % (voir tableau 1-9). Malgré cette diminution, la MRC demeure celle qui montre la plus haute fréquence du faible revenu chez les personnes (fondé sur la mesure de faible revenu après impôt) en 2010 parmi les MRC de la couronne Nord. Cette réalité est susceptible d'influencer certaines dimensions de la vie urbaine, notamment le panier de services et

d'équipements communautaires offerts de même que les caractéristiques de la fonction résidentielle et des activités commerciales.

#### 1.4 Profil de la population active sur le territoire

La ressource humaine est un ingrédient essentiel à toute dynamique de développement local. Elle est un des facteurs qui participe activement à la définition du niveau d'attractivité d'un territoire. Avant de définir les principales caractéristiques de l'activité économique locale, nous dresserons donc le profil de la population active et nous présenterons les indicateurs du marché du travail les plus susceptibles d'influencer la démarche de planification de l'aménagement et du développement du territoire.

##### 1.4.1 Principaux indicateurs du marché du travail

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada, la population active de la MRC est constituée de 53 740 personnes. Elle représente approximativement 17,8 % de celle de l'ensemble de la région des Laurentides.

Tableau 1-9 Évolution du revenu des ménages et de la fréquence du faible revenu, 2000-10

Territoire	Revenu total médian des ménages (\$)			Fréquence du faible revenu chez les personnes fondé sur les seuils de faible revenu avant impôt (%)		Fréquence du faible revenu chez les personnes fondé sur la mesure de faible revenu après impôt (%)
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Saint-Eustache	49 913	56 415	60 992	16,2	13,1	12,0
Deux-Montagnes	53 213	57 494	62 792	15,5	14,9	10,6
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	47 816	59 381	70 070	16,5	11,0	8,0
Pointe-Calumet	39 710	52 797	52 966	28,7	15,3	17,2
Saint-Joseph-du-Lac	58 059	63 546	76 639	10,1	7,5	9,7
Oka	51 809	59 269	61 774	8,0	10,5	15,0
Saint-Placide	29 691	51 959	51 326	13,8	12,1	17,4
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>49 104</b>	<b>57 310</b>	<b>63 075</b>	<b>16,2</b>	<b>12,9</b>	<b>11,5</b>
MRC de l'Assomption	53 747	61 043	64 821	12,7	11,2	9,5
MRC Les Moulins	52 205	63 171	69 446	14,8	10,5	9,6
MRC de Thérèse-De Blainville	55 694	64 428	68 578	12,2	10,3	10,6
Mirabel	49 061	59 981	67 023	11,1	9,3	11,0
Laval	49 194	54 946	60 952	16,2	16,0	12,8
<b>CMM</b>	<b>42 247</b>	<b>48 016</b>	<b>53 024</b>	<b>22,3</b>	<b>21,4</b>	<b>18,0</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>40 468</b>	<b>46 419</b>	<b>51 842</b>	<b>19,2</b>	<b>17,2</b>	<b>16,7</b>

Note : les statistiques sur le faible revenu pour 2011 sont fondées sur la mesure de faible revenu après impôt, laquelle n'est pas reliée aux seuils de faible revenu utilisés pour les statistiques des années précédentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001 et de 2006; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Le taux d'inoccupation<sup>4</sup> sur le territoire de la MRC est le deuxième plus élevé de toutes les MRC qui composent la couronne Nord de la CMM. Cet indicateur socioéconomique est un indice qui permet d'estimer l'ampleur des besoins observés à l'intérieur de certains segments de la collectivité locale. Cela nous indique aussi que la MRC doit, en collaboration avec les autres partenaires de la communauté des affaires, travailler à la consolidation ou au développement de l'activité économique locale.

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada, le taux de chômage de la MRC se situe à 5,6 %, soit à plus de 2 points inférieurs à celui de la région des Laurentides (8,4 %) et de la CMM (7,8 %). Le taux de chômage est relativement plus élevé en ce qui concerne la population immigrante de la MRC, lequel se chiffre à 7,6 %. La MRC se caractérise par des indicateurs du marché du travail généralement moins avantageux que ceux des autres territoires appartenant à la couronne Nord. Par contre, ces indicateurs se positionnent, malgré tout, avantageusement par rapport à ceux de la région métropolitaine ou même de l'ensemble du Québec.

Tableau 1-10 Principaux indicateurs du marché du travail, 2011

Territoire	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'emploi (%)	Taux d'inoccupation (%)
Saint-Eustache	67,3	5,4	63,6	36,4
Deux-Montagnes	69,1	6,7	64,5	35,5
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	74,0	5,1	70,2	29,8
Pointe-Calumet	71,4	6,1	67,1	32,9
Saint-Joseph-du-Lac	76,3	4,4	73,0	27,0
Oka	62,4	5,1	59,2	40,8
Saint-Placide	65,6	6,1	61,5	38,5
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>69,3</b>	<b>5,6</b>	<b>65,5</b>	<b>34,5</b>
MRC de l'Assomption	67,6	5,7	63,7	36,3
MRC Les Moulins	73,2	5,1	69,5	30,5
MRC de Thérèse-De Blainville	70,8	5,4	66,9	33,1
Mirabel	75,4	5,1	71,6	28,4
Laval	66,5	6,8	62,0	38,0
<b>CMM</b>	<b>65,9</b>	<b>7,8</b>	<b>60,8</b>	<b>39,2</b>
<b>Région des Laurentides</b>	<b>67,7</b>	<b>8,4</b>	<b>62,0</b>	<b>38,0</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>65,1</b>	<b>7,9</b>	<b>59,9</b>	<b>40,1</b>

Note : le taux d'activité correspond au pourcentage de la population active pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus; le taux de chômage correspond au pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement; le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupées au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus; le taux d'inoccupation correspond au nombre de personnes inoccupées au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011; Statistique Canada, Enquête sur la population active, adapté en 2016 par l'Institut de la statistique du Québec.

<sup>4</sup> Cet indicateur combine l'inactivité et le chômage à l'intérieur de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Un peu plus des trois quarts de la population active occupée et résidant sur le territoire de la MRC œuvrent dans le secteur tertiaire. On constate aussi que les travailleurs autonomes prennent une place grandissante dans l'économie locale. Ces derniers représentent en 2011 10,4 % du nombre total de travailleurs de la MRC. Par contre, cette proportion bien qu'équivalente à celle de l'ensemble du Québec (10,5 %) est légèrement inférieure à celle qui est observée dans la région des Laurentides (12,9 %).

Tel qu'avancé plus haut, le marché de l'emploi sur le territoire de la MRC est fortement dominé par le secteur tertiaire, ce dernier fournissant plus de 39 000 emplois en 2011. Environ le quart de ces emplois proviennent du sous-secteur du commerce de gros et de détail, alors que plusieurs autres proviennent notamment des sous-secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques. Le secteur secondaire procure un bon nombre d'emplois également, avec plus de 10 000 résidents de la MRC travaillant dans les sous-secteurs de la construction et de la fabrication de produits divers (matériel de transport, aliments, produits chimiques, etc.).

En 2011, plus de 17 800 personnes (35,1 % des travailleurs) occupent un emploi et résident sur le territoire de la MRC, ce qui indique une certaine autonomie au niveau de l'emploi. Les liens que la MRC entretient en matière d'activité économique sont multiples et les nouvelles réalités du marché du travail actuel telles que la croissance des travailleurs autonomes et le télétravail témoignent de l'ambivalence de son appartenance à l'une ou l'autre des régions (Montréal, Laurentides, Laval, couronne Nord, etc.).

Tableau 1-11 Structure du marché du travail par secteur économique, 2011

Territoire	Proportion de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le secteur économique (%)		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
MRC de Deux-Montagnes	2,1	20,8	77,2
MRC de l'Assomption	0,8	19,7	79,5
MRC Les Moulins	0,5	22,1	77,4
MRC de Thérèse-De Blainville	0,5	20,4	79,1
Mirabel	4,0	24,5	71,5
Laval	0,4	16,3	83,2
CMM	0,5	15,3	84,2
Région des Laurentides	1,9	20,2	77,9
Ensemble du Québec	2,4	17,2	80,3

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Compte tenu des caractéristiques des ménages résidant sur le territoire, le revenu brut par habitant est un indicateur intéressant à examiner pour la MRC. Ce dernier est évalué à 39 340 \$/hab. en 2014, alors que celui de la région des Laurentides est évalué à 40 616 \$/hab. et celui de l'ensemble du Québec à 39 772 \$/hab. On constate que les résidents de la MRC disposent aussi de ressources financières plus limitées qu'ailleurs dans la RMR (41 736 \$/hab.). La hauteur du revenu brut par habitant illustre, pour les décideurs, l'importance de travailler à l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre et d'accroître le niveau d'autonomie par la création d'emplois structurants.

Tableau 1-12 Évolution du revenu brut par habitant, 2002-14

Territoire	Revenu brut par habitant (\$/hab.)							TCAM 2004-14 (%)
	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	
MRC de Deux-Montagnes	27 392	29 859	32 127	34 476	35 079	37 522	39 340	2,8
MRC de l'Assomption	29 846	32 234	34 989	36 636	37 855	40 538	42 178	2,7
MRC Les Moulins	28 141	30 933	33 517	35 511	36 550	39 228	41 012	2,9
MRC de Thérèse-De Blainville	32 927	35 566	38 705	40 538	41 900	45 465	46 751	2,8
Mirabel	26 882	29 195	32 230	33 978	35 093	38 510	41 453	3,6
Laval	29 964	31 812	34 105	36 197	36 440	38 577	40 215	2,4
Région métropolitaine de recensement de Montréal	nd	nd	34 606	36 812	37 441	40 122	41 736	2,4
Région des Laurentides	28 454	30 816	33 287	35 227	36 274	38 958	40 616	2,8
Ensemble du Québec	27 791	29 914	32 180	34 573	35 452	38 155	39 772	2,9

Note : le revenu brut inclut ici le revenu primaire auquel sont additionnés les transferts courants reçus; les données de 2002-12 sont révisées alors que celles de 2014 sont provisoires; le TCAM est calculé plutôt sur la période 2006-14, seulement pour la Région métropolitaine de recensement de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec *et al.*, Revenu disponible et ses composantes par habitant, publié en 2016.

#### 1.4.2 Scolarisation de la population

Les caractéristiques de la scolarisation de la population active peuvent indiquer à plus long terme une certaine vulnérabilité de cette dernière à traverser sans trop de difficultés les différents cycles de réorganisation de l'activité économique et du marché du travail.

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada, la proportion de la population de la MRC âgée de 15 ans et plus ayant seulement un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint (24,7 %) est plus importante que celle de la CMM (21,9 %), des Laurentides (23,2 %) et de l'ensemble du Québec (21,7 %). En outre, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus ne possédant aucun diplôme sur le territoire de la MRC (23,5 %) quoiqu'identique à celle des Laurentides, est supérieure à celle de la CMM (19,2 %) et de l'ensemble du Québec (22,2 %). Soulignons, par ailleurs, que seulement 16,7 % des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus résidentes de la MRC ne possèdent aucun diplôme.

La région est confrontée à un taux préoccupant de décrochage scolaire. Des efforts sont réalisés par différents partenaires pour améliorer cette situation. Cette détresse sociale se concentre dans plusieurs secteurs et elle se manifeste de différentes façons (délinquance, violence, criminalité, etc.). Des efforts doivent donc se poursuivre pour inverser le plus rapidement possible cette tendance. Cette situation entache l'employabilité de certains jeunes et leur capacité à participer activement au marché du travail. Une caractérisation du marché du travail de la MRC effectuée par Emploi-Québec en 2015 révèle que 55 % des prestataires d'aide sociale sur le territoire n'ont pas complété leur formation secondaire.

Les résultats ne sont guère plus intéressants au niveau universitaire : la proportion de la population de la MRC âgée de 15 ans et plus ayant complété des études universitaires (16,4 %) se situe largement en deçà de celle de la CMM (29,6 %), des Laurentides (17,6 %) et de l'ensemble du Québec (23,3 %). Pour la



population immigrante de la MRC âgée de 15 ans et plus, la proportion atteint 36,6 % ce qui illustre encore ici, de façon générale, un plus haut niveau de scolarisation chez ces personnes.

À la lumière de ces quelques indicateurs et du positionnement de la MRC à l'intérieur de la région des Basses-Laurentides et de la CMM, il est important d'entreprendre ou de poursuivre une réflexion axée sur la capacité de la MRC à s'inscrire et à profiter pleinement des tendances structurantes de l'économie métropolitaine qui se tourne de plus en plus vers l'économie du savoir et du savoir-faire.

Plusieurs indicateurs permettant d'apprécier les caractéristiques de la collectivité nous éclairent sur la nécessité de travailler sur le développement et le positionnement des différentes sphères de l'activité économique de la MRC. À maints égards, par comparaison aux territoires avoisinants, des vulnérabilités sont perceptibles au sein de la MRC. Dans ce contexte, il est important au cours des prochaines années de travailler à l'enrichissement collectif des personnes sur le territoire. Il s'agit pour la MRC d'occuper sa juste place et de participer au développement de la région métropolitaine de Montréal.

Tableau 1-13 Niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus, 2011

Territoire	Proportion de la population totale âgée de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade (%)				
	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires	Certificat ou diplôme d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	Certificat, diplôme ou grade universitaire
Saint-Eustache	24,6	24,7	17,7	17,6	15,4
Deux-Montagnes	18,6	25,4	16,4	18,1	21,3
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	20,9	23,6	20,7	17,4	17,3
Pointe-Calumet	35,9	25,4	20,6	11,3	6,5
Saint-Joseph-du-Lac	23,7	22,9	21,1	17,7	14,6
Oka	22,5	27,6	16,3	13,0	20,3
Saint-Placide	24,2	20,5	19,8	16,1	19,0
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>23,5</b>	<b>24,7</b>	<b>18,4</b>	<b>17,0</b>	<b>16,4</b>
MRC de l'Assomption	21,7	24,1	19,2	17,5	17,5
MRC Les Moulins	22,4	23,9	21,1	17,1	15,5
MRC de Thérèse-De Blainville	19,2	24,0	16,2	18,4	22,2
Mirabel	23,2	21,7	22,1	17,7	15,3
Laval	20,5	23,4	14,0	17,1	25,0
<b>CMM</b>	<b>19,2</b>	<b>21,9</b>	<b>12,8</b>	<b>16,5</b>	<b>29,6</b>
<b>Région des Laurentides</b>	<b>23,5</b>	<b>23,2</b>	<b>19,2</b>	<b>16,5</b>	<b>17,6</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>22,2</b>	<b>21,7</b>	<b>16,2</b>	<b>16,6</b>	<b>23,3</b>

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

### 1.5 Caractéristiques du logement privé sur le territoire

La fonction résidentielle se caractérise par une relative homogénéité des logements. Le parc de logements de la MRC se caractérise par une nette prédominance de la maison unifamiliale, laquelle répond

particulièrement aux besoins de la jeune famille. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 76 % des logements privés occupés sont possédés tandis que 24 % sont loués.

Depuis le début des années 2000, on observe une tendance vers une plus grande différenciation du stock de logements. Sur le territoire de la MRC, les unités en copropriété gagnent en popularité. Par ailleurs, l'éventail au niveau de la valeur des propriétés tend à s'élargir pour inclure des résidences un peu plus luxueuses répondant aux aspirations des x<sup>e</sup> acheteurs de maisons.

Tableau 1-14 Nombre et valeur des logements privés occupés, 2011

Territoire	Nombre total de logements privés occupés	Valeur médiane des logements (\$)
Saint-Eustache	18 010	225 002
Deux-Montagnes	6 985	210 741
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	6 040	219 709
Pointe-Calumet	2 540	190 083
Saint-Joseph-du-Lac	2 270	250 416
Oka	1 545	250 465
Saint-Placide	715	275 745
<b>MRC de Deux-Montagnes</b>	<b>38 100</b>	<b>224 365</b>
MRC de l'Assomption	47 835	224 512
MRC Les Moulins	55 175	230 107
MRC de Thérèse-De Blainville	58 055	250 796
Mirabel	15 765	249 898
Laval	154 455	259 801
<b>CMM</b>	<b>1 564 500</b>	<b>275 723</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3 395 215</b>	<b>214 537</b>

Note : la valeur médiane des logements est donnée pour les ménages propriétaires dans les logements privés non agricoles, hors terres fédérales; la valeur médiane des logements de la CMM est donnée plutôt pour le territoire de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

La poursuite de cette tendance devrait permettre d'améliorer le positionnement global de la MRC à l'intérieur de la région métropolitaine de Montréal de même que celui des différentes municipalités constituantes en regard de la fonction habitation. La fonction habitation est essentielle au dynamisme de la région. Dans un contexte de métropolisation des territoires, il est important que chacun exploite au mieux les potentiels qui le caractérisent.